

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Web développeur

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Traitement de l'information et des énergies, mathématiques

Établissement déposant : Université de Picardie-Jules Verne (UPJV)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle *Web développeur* vise à former les étudiants aux technologies modernes du développement Web et du développement pour plateformes mobiles. Sont ainsi abordés, les technologies de base de l'internet, certains frameworks, la notion d'ORM (Object relational mapping), la conception objet, le référencement Web, mais aussi le développement mobile (Android). Elle est portée par l'INSSET (Institut supérieur des sciences et techniques) de Saint-Quentin dans l'Aisne.

Elle existe depuis 2001 et peut être suivie en formation initiale, formation continue ou apprentissage. Les effectifs actuels sont d'environ 25 étudiants, pour majorité inscrits dans un dispositif d'alternance.

## Analyse

Objectifs
<p>La licence professionnelle <i>Réseaux et télécommunications</i>, spécialité <i>Web développeur</i> (dénommée par la suite licence professionnelle Web) a été créée en 2001 et répond aux besoins des petites et moyennes entreprises locales. Elle est portée par l'INSSET, institut d'enseignement supérieur dépendant de l'UPJV, et basée à Saint-Quentin. Cette formation a fortement évolué dans son contenu pédagogique depuis sa première habilitation, suite aux évolutions technologiques et du marché de l'emploi. Elle est ouverte en apprentissage depuis 2012.</p> <p>Les objectifs scientifiques sont clairement listés ainsi que les contenus scientifiques, permettant d'assurer une compétence dans les domaines professionnels visés, à savoir essentiellement le développement Web et mobile lui aussi bien renseigné.</p>
Organisation
<p>La formation est ouverte dans différentes modalités (formation initiale ou continue, sur un rythme classique ou d'alternance). Elle alterne des périodes d'enseignement suivi par tous, et de projet (à l'université ou en entreprise, suivant la modalité suivie). Les modules d'enseignements sont mis en place de sorte à ne pas couper des périodes d'enseignements par ces périodes de projet ou en entreprise.</p> <p>Les enseignements se décomposent en cinq phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Culture Web,</li> <li>- Cœur de métier,</li> <li>- Initiation à d'autres frameworks ou plateformes mobiles,</li> <li>- Connaissances plus globales liées à l'intégration des applications,</li> <li>- Gestion de projet informatique.</li> </ul>

<p>Les connaissances de culture du Web et de cœur de métier sont par exemple ainsi dispensées sur les quatre premières semaines de formation. L'initiation aux autres frameworks prend la suite sur quatre semaines avec les systèmes mobiles. Les connaissances plus générales terminent la formation sur trois semaines. Une option (<i>Web</i> ou <i>Mobile</i>) donne un surcroît de spécialisation aux étudiants et concerne environ 80 heures de la formation.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Certains projets sont présentés par des entreprises partenaires. De nombreux professionnels interviennent dans la formation, permettant un bon contact avec les entreprises et la réalité du marché de l'emploi dans le secteur. Autour de 2/3 des étudiants suivent la formation en alternance, ce qui permet également un bon contact avec le monde socio-professionnel.</p> <p>Le positionnement régional n'est pas mentionné dans le rapport mais le rapport champ cite au moins deux autres licences professionnelles dans le domaine Réseaux ou Réseaux télécom existant à l'UPJV, dont la licence professionnelle RGI (<i>Réseaux génie informatique</i>) qui a un effectif très important (plus de 80 étudiants). Le positionnement national n'est pas mentionné.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>Sur une douzaine d'intervenants dans la mention, 1/3 sont des enseignants-chercheurs (EC) de l'INSSET et 1/3 des enseignants du secondaire et le dernier tiers des professionnels. Les professionnels assurent plus de 25 % des enseignements. Les EC sont de 27<sup>ème</sup> section (section Informatique de la classification établie par le Conseil national des universités (CNU),) et assurent un peu moins de la moitié des enseignements. Le volume horaire assuré par les professionnels semble toutefois plus faible que celui annoncé dans l'autoévaluation (33 %) d'après les tableaux fournis en annexe. On est plutôt à 146 heures sur 550 assurées par des professionnels, ce qui représente environ 26 % des enseignements en incluant un PAST (enseignant-chercheur associé ou invité) qui assure à lui seul 72 heures d'enseignement. Ces enseignements assurés par des professionnels concernent bien le cœur de métier de la formation. D'autres industriels interviennent également lors de séminaires mais le nombre d'heures qu'ils assurent n'est pas indiqué. Un partenariat a été noué avec le lycée Pierre Méchain de Laon et des enseignants de BTS SIO (Brevet de technicien supérieur <i>Services informatiques aux organisations</i>) interviennent dans l'option de développement pour le mobile.</p> <p>Quatre réunions pédagogiques sont tenues dans l'année avec toute l'équipe pédagogique, c'est-à-dire l'ensemble des intervenants à la formation.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>La formation est très demandée mais les effectifs ont notablement décru depuis le début du dernier contrat. Les données concernant l'insertion des diplômés présentent certains problèmes.</p> <p>Les effectifs ont subi une grosse baisse entre 2012-2013 et 2013-2014 passant de 91 à 36 avant de se stabiliser à 24 étudiants les années suivantes. L'explication de cette baisse n'est pas fournie. Le recrutement est très sélectif avec ces effectifs puisque plus de 250 dossiers sont reçus chaque année. Les étudiants viennent principalement de BTS à dominante informatique (environ la moitié de l'effectif) ou de DUT (Diplôme universitaire de technologie) pour 40 % d'entre eux environ. Le nombre d'inscrits en provenance de deuxième année de licence (L2) était encore de 6 sur 36 étudiants en 2013-2014 mais était réduit à zéro en 2014-2015 et à un seul étudiant sur 24 en 2015-2016. Près de 70 % des étudiants suivent à présent la formation en alternance.</p> <p>Le taux de poursuite d'études est élevé (29 %), principalement dans le master <i>Cloud computing and mobility</i> de l'UPJV, en apprentissage.</p> <p>L'insertion professionnelle est très bonne pour les alternants (100 %) mais apparaît en retrait pour les autres étudiants (25 % pour lesquels on peut se demander s'ils sont en recherche d'emploi).</p> <p>Le taux de réussite oscille ces dernières années entre 83 et 95 % sur les trois dernières années, ce qui est très satisfaisant.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Les EC appartiennent à des laboratoires différents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laboratoire des technologies innovantes ou LTI (équipe d'accueil 3899),</li> <li>- Laboratoire de modélisation, informations et systèmes ou MIS (équipe d'accueil 4290),</li> <li>- Laboratoire éco-procédés, optimisation et aide à la décision ou EPROAD (équipe d'accueil 4669).</li> </ul> <p>Certains projets portent sur des thématiques provenant de leurs recherches dans ces laboratoires mais le lien avec la recherche est limité, ce qui est logique dans une licence professionnelle.</p>

<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La professionnalisation est forte pour les étudiants en alternance qui représentent la majorité de l'effectif (environ 60 %) et passe par les projets tutorés et stages pour les autres étudiants. Les alternants réalisent le projet tutoré également. Le dispositif PEPITE permet à des étudiants d'avoir le statut d'autoentrepreneur, avec projet et stage consacrés à sa création d'entreprise.</p> <p>La professionnalisation passe aussi par l'intervention des professionnels dans la formation.</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est particulièrement bien renseignée concernant le référentiel d'emploi, les compétences attendues, les secteurs d'activité ciblés ou encore la participation des professionnels dans les jurys.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Les étudiants non alternants doivent suivre un stage de 15 semaines. Un rapport et une soutenance orale sont exigés à l'issue du stage ou de la période entreprise pour les alternants. Le projet tutoré d'une durée totale de 140 heures est séparé en deux parties, l'une au semestre 5 pour tous les étudiants, comptant pour 9 ECTS (european credit transfer system), et l'autre au semestre 6, valorisée 5 ECTS.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>Ce point n'est pas développé particulièrement en dehors de la présence de l'anglais dans la formation.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Le nombre de candidats atteint 250 pour environ 25 places, ce qui fait que la formation est très sélective. Les étudiants proviennent pour moitié de BTS (surtout <i>SIO</i>) et pour le reste de DUT <i>Informatique</i>, marginalement de L2 <i>SPI (Sciences pour l'ingénieur)</i>. La première période universitaire permet de mettre en place une certaine adaptation selon les connaissances préalables des étudiants, mais les modalités de cette adaptation ne sont pas clairement décrites.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>Les étudiants alternants et en formation classique suivent les mêmes enseignements en présentiel. Le numérique est partie intégrante de la formation avec de très nombreux travaux pratiques (TP) en salle machine. Des cours en ligne et des QCM (questions à choix multiples) interactifs sont également utilisés sans qu'une plateforme spécifique ne soit mentionnée.</p> <p>Il y a compensation des unités d'enseignement (UE) au sein de chaque semestre de la formation.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Des contrôles continus, des soutenances et des rapports écrits constituent l'essentiel des évaluations.</p> <p>La VAE (validation des acquis de l'expérience) ou VAP (validation des acquis professionnels) sont possibles et organisées par le service de formation continue de l'université. Aucun détail n'est fourni sur ce point et aucun étudiant n'en a bénéficié durant les dernières années.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Ce suivi est principalement assuré lors des TP, soutenances de projet et de stages.</p> <p>Une fiche de notation est fournie aux entreprises pour évaluer le travail des étudiants dans les séquences en entreprise. La composition de cette fiche de notation n'est pas mentionnée.</p> <p>Le suivi de l'acquisition des compétences des apprentis est effectué par le biais d'une procédure mise en place par le Centre de formation des apprentis (CFA).</p> <p>Il ne semble pas y avoir de mise en place de portefeuilles de compétences pour les étudiants.</p>

Suivi des diplômés
<p>Les tableaux concernant l'insertion professionnelle des diplômés, fournis en annexe du dossier, sont très lacunaires. En effet, l'enquête de l'observatoire de l'université ne donne de chiffres que pour la promotion 2012. L'enquête interne est, quant à elle, la seule source pour la promotion 2015 sans que l'on sache exactement quelle est la date de réalisation de cette enquête. Cette enquête interne ne donne aucun chiffre pour les autres promotions. Malgré cela, le rapport précise que les diplômés de la formation sont « régulièrement recontactés pour connaître leur devenir ». Ce point est donc problématique.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Il comprend les membres permanents de l'équipe pédagogique et des industriels mais ne comporte pas de représentants étudiants. La composition précise de ce conseil n'est pas fournie. Aucun compte-rendu ou état de conclusions de ce conseil n'est fourni.</p> <p>Une évaluation de la formation par les étudiants est gérée par le service universitaire de pédagogie de l'UPJV. Un document de synthèse est produit un an après l'enquête. Les taux de réponse et les comptes rendus de cette enquête ne sont pas fournis.</p> <p>En revanche, il n'y a pas d'évaluation de chaque UE par les étudiants.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Contenu cohérent et actualisé, appuyé par une équipe pédagogique cohérente.
- Bonne professionnalisation (apprentissage, stages, participation des industriels aux enseignements).
- Bonne attractivité auprès des étudiants.

### Points faibles :

- Procédures d'autoévaluation insuffisantes (pas d'évaluation par les étudiants) et conseil de perfectionnement à compléter.
- Statistiques sur l'insertion des étudiants très lacunaires.
- Un taux important de poursuite en master (près de 30 %).

### Avis global et recommandations :

Il s'agit d'une formation cohérente, très demandée par les étudiants et faisant bénéficier aux étudiants de connaissances actualisées dans des domaines recherchés dans le monde professionnel. Des points importants sont toutefois à corriger notamment concernant les procédures d'autoévaluation et le suivi des anciens étudiants. Ces points ne permettent pas de se faire une opinion claire et circonstanciée d'éléments importants du dossier d'autoévaluation. Le taux de poursuites d'études est également trop élevé, en particulier dans le master de l'établissement.

# Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité  
et  
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil  
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

*e-mail* : [franck.dibitonto@u-picardie.fr](mailto:franck.dibitonto@u-picardie.fr)

**Monsieur le Président**

HCERES  
2 Rue Albert Einstein  
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation  
LICENCE PROFESSIONNELLE WEB DEVELOPPEUR

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-LP180013752-018808-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'INSSET à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le Directeur, les responsables de formation et moi-même tenons à vous signaler que nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université  
de Picardie Jules Verne**

**Mohammed BENLAHSEN**